



Cette formation vise à outiller les acheteurs publics pour rédiger un marché public d'achat de formation.

A travers des apports théoriques, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, nous créerons des transpositions de pratiques entre les usages des apprenants et leurs besoins pour rédiger des marchés de formation.

Les objectifs

- Identifier ce qui distingue un marché public de formation d'un autre marché
- Qualifier un besoin de formation (et non une solution)
- Construire un DCE de formation pertinent (pièces, clauses, critères)

Le programme

- Spécificités juridiques des marchés de formation : Comprendre les différences clés avec les autres marchés
- Analyser et qualifier un besoin de formation : Passer du besoin RH au besoin d'achat
- Choisir et pondérer des critères adaptés : Sécuriser l'analyse des offres
- Synthèse & transposition métier : Ancrer les acquis et préparer l'autonomie

Pédagogie

- Alternance systématique d'apports courts et ciblés et de mises en situation
- Analyses de cas apportés par les apprenants
- Logique de "transfert métier" : on part des pratiques actuelles pour aller vers la formation

Public concerné

- Acheteurs publics
- Responsables de ressources humaines dans des établissements publics
- Chargé de formation dans un département RH.

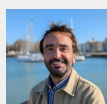
Prérequis

- Avoir une connaissance partielle des marchés publics

Modalités d'évaluation

- Evaluation à chaud en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction post-formation

Intervenant



Thomas Guillon tguillon@coapi.fr

Inter

- Durée 1j (6h effectives hors pause)
- Lieu Grand Ouest, Ile de France
- Certifiante Oui
- Prix : sur demande

Intra

- Durée 1j (6h effectives hors pause)
- Certifiante Oui
- Formateur Thomas Guillon
- Prix : sur demande

Accessibilité de nos prestations pour les publics en situation de handicap

Accessibilité de nos prestations pour les publics en situation de handicap ou autres spécificités (merci de nous signaler avant l'entrée en formation les caractéristiques de votre situation pour l'adaptation des modalités de la prestation).